

MAIRIE DE NEUILLY 58420

Séance ordinaire du Conseil Municipal du 5 avril 2024 (extrait)

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

- La Jarnosse 200 €
- Les Amis de Compièrre 100 €
- Amicale des Pompiers 100 €
- Jeunesse Sportive Saint Révérien 100 €

CONCESSIONS CIMETIERE

Tarif proportionnel à la durée comme pour le columbarium : 15, 30, ou 50 ans : 150€, 300€, 500€.

LOCATIONS SALLE DES FETES ET LOGEMENT MAIRIE

Augmentation de 10 € pour la période hivernale – du 15 octobre au 30 avril

- Salle des fêtes

	HABITANTS		EXTERIEURS	
	ETE	HIVER	ETE	HIVER
1 JOUR	70 €	100 €	110 €	140 €
2 JOURS	100 €	130 €	140 €	170 €

- Logement
 - été/hiver : 1 nuit = 40€ / 1 week-end = 100€
 - semaine été = 190€ - semaine hiver = 220€

DEVIS

Fossés rue des taillis (à la demande de la CCTBC qui prévoit la réfection de la route à caractère communautaire) = 10 032€ TTC (S. Gauthier).

Voirie : la réfection de la rue de la mare à Flassy qui était programmée en 2019 mais reportée du fait du remplacement des conduites d'eau commandité par le SIAEP : 25 894,56€ TTC enduit bicouche ou 35 552,02€ TTC bitume – Vote : 25 894.56€.

EGLISE

Après réunions et examen des réponses à l'appel d'offres, il s'agit de notifier le marché pour les lots : maçonnerie, couverture et charpente. Réunions : commission travaux le 16 janvier, rencontre avec l'architecte le 13 mars, réunion membres du conseil le 20 mars.

- Vote notifications
 - Entreprise POUSSEAUX est retenue pour les lots maçonnerie et couverture 1ère tranche – Entreprise DULION pour le lot charpente 1ère tranche
- Budget église après offres des entreprises.
- Vote Emprunt à réaliser : 175 000€ sur 10 ans

3 propositions bancaires ont été faites : Le Crédit Agricole, la Caisse d'Épargne, la Banque Populaire, sur 10, 15 ans. Le Crédit Agricole – mieux disant – est retenu pour 175 000€ sur 10 ans.

VOTE DES TAXES 2024 (IDENTIQUES A 2023)

- TFPB (taxe foncière sur les propriétés bâties) = 29,84% / TFNB (taxe foncière sur les propriétés non bâties) = 19,80% / TH (taxe d'habitation) = 17,63%

VOTE DES COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIF 2023

RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE (27 000€)

VOTE BUDGET 2024

QUESTIONS DIVERSES

- Elections européennes : le dimanche 9 juin 2024
- Animations au profit des travaux de l'église :
 - Réunion avec les associations La Jarnosse et Village en Fêtes le 27 février pour leur participation à l'organisation des animations.
 - Cinéma le 12 avril 2024 : organisé par la Jarnosse – affiche par la commune.
 - Concert le 5 juillet 2024 : Groupe « Délit de Fuite » chansons françaises des années 1960 à 1980.
 - Exposition d'artistes locaux du 15 au 18 août 2024 dans l'église. Accrochage le 14 août - vernissage le 15 août

ORGANISATION MANIFESTATIONS :

- 8 mai : cérémonie au Monument aux morts à 11h00 et un rafraîchissement servi au Marigny.
- 14 juillet : repas sur le parking/verger.

FORMATION

Une formation sur la gestion des chemins ruraux est proposée le jeudi 25 avril à Corbigny. Mme le Maire propose aux conseillers et adjoints de s'y inscrire.

GROUPE ESPACES VERTS

14 personnes se sont retrouvées le 13 mars en mairie pour participer à l'entretien et l'embellissement des espaces de la commune. Elles se sont rencontrées à nouveau le 27 mars pour faire un tour sur le terrain. Il est programmé un nouveau rendez-vous le 10 avril à 17h en mairie pour faire un point.

LOGEMENTS DU PRESBYTERE

. La locataire du rez-de-chaussée a donné congé pour le 30/04/2024 Le locataire du 1^{er} étage souhaite reprendre cet appartement. Un état des lieux sera fait le 30/04.

BATIMENTS DE LA RUE DU FOYER DU BONHEUR

Si l'expert du tribunal estime nécessaire la démolition et que la municipalité doit la prendre en charge dans le cas où les propriétaires n'agissent pas dans les délais impartis, Mme le Maire précise que dans une telle situation, ces travaux seraient faits à minima (sans déblaiement) et ce aux frais des propriétaires.

Mme Orosco demande que dans ce cas la commune fasse enlever les gravats.

Mme le Maire précise qu'une telle intervention de la commune n'aurait lieu que dans un seul but de sécurité et qu'elle ne peut prendre en charge une telle opération.

AFFOUAGES

M. MENEUVRIER demande la possibilité que les affouages soient lotis en septembre. A voir avec l'ONF.